



Site FR7200722
Réseau hydrographique
des affluents de la Midouze

Inventaire Loutre sur le site Natura 2000 « Réseau hydrographique des affluents de la Midouze »

Août 2014

cité galliane
BP 279
40005
Mont-de-Marsan



SOMMAIRE

1 – Protocole	3
2 – Résultats	3
3 – Les cours d'eau	4
4 – Indices de présence.....	5
5 – Conclusion	5

1. Protocole

La zone d'étude est quadrillée en carrés de 4 km² (2 km x 2 km), et sur chaque maille un ou plusieurs points de prospection sont positionnés sur un cours d'eau.

Une fois les points positionnés, la prospection consiste à parcourir 300m le long du cours d'eau, en amont et en aval du point sur les deux berges afin de repérer les indices de présence comme des empreintes ou encore des épreintes.

Si un indice de présence est trouvé, la maille est donc validée (Présence de l'espèce). Si le point se révèle négatif, cela n'implique pas forcément l'absence de la Loutre sur la zone. Pour chaque point de prospection, une fiche descriptive du cours d'eau (annexe) est remplie, celle-ci nous permet d'analyser l'habitat ou type de cours d'eau préférentiel de la Loutre sur le site. On retrouve également sur cette fiche le type d'indice rencontré ainsi que sa description (distance du cours d'eau, type de support,...)

2. Résultats

Cette étude a été réalisée en grande partie lors des mois de mars et avril 2014. Celle-ci a demandé 14 jours de terrain afin de réaliser les prospections sur chacune des mailles.

Sur le site Natura 2000 de la Midouze, c'est près de 60% des mailles qui se sont révélées positives à la présence de la Loutre.

La carte ci-dessous montre la répartition de cette espèce sur le site.

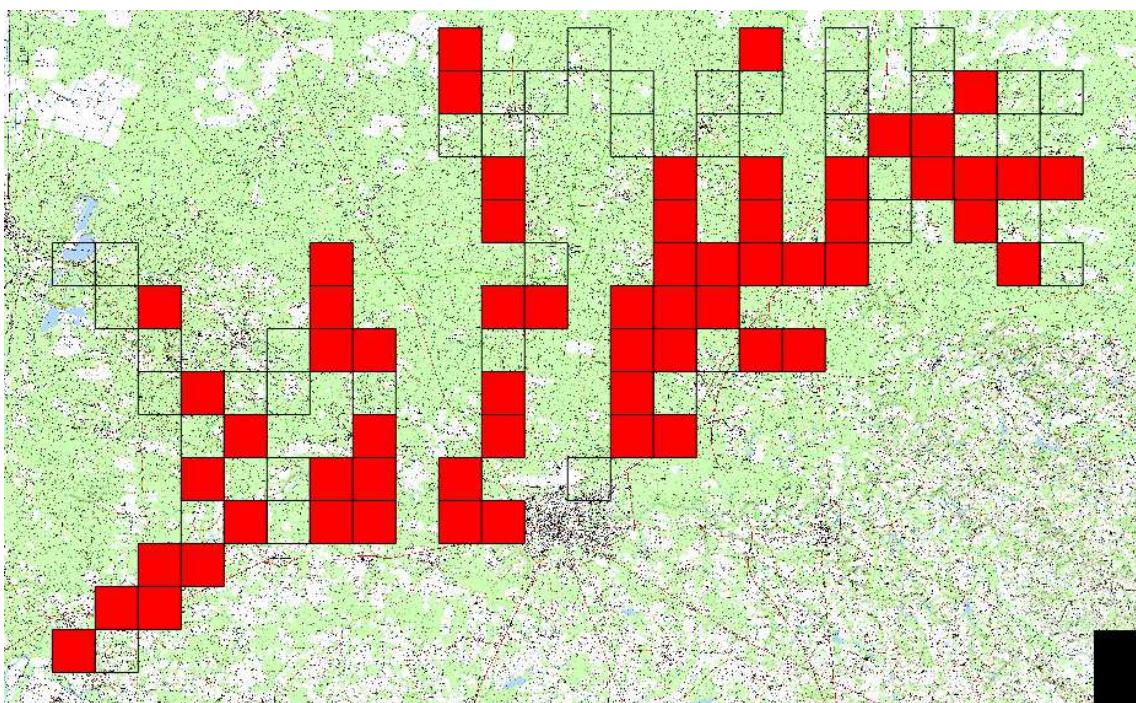


Figure 0 : Carte de répartition de la Loutre sur le site Natura 2000 de la Midouze (2014)

Cette carte montre que la Loutre est une espèce très présente sur le secteur et que la plupart des cours d'eau sont favorables à cette espèce.

On remarque que l'espèce se fait assez rare sur les têtes de bassin des différents cours d'eau et qu'elle est le plus souvent absente des mailles où la pression urbaine est importante (Mont-de-Marsan par exemple).

3. Les cours d'eau

La Midouze

Sur la Midouze, la Loutre est présente de façon assez importante. La plupart des mailles ont été validées durant les prospections sauf celles qui présentent un fort taux d'urbanisation.

La chenalisation et l'incision de ce cours d'eau ne semblent pas poser de problèmes au développement de l'espèce.

Le Bez

Ce cours d'eau est un affluent direct de la Midouze, la Loutre y est faiblement présente. Les résultats sur cette partie du site sont à prendre avec précautions car les inventaires ont été réalisés pendant les crues, ce qui rend l'observation des indices difficiles. De plus, un biais observateur est possible car le Bez est le premier cours d'eau à avoir été prospecté.

Le Geloux

La quasi-totalité des mailles de ce cours d'eau ont été validées positivement.

L'Estrigon

La Loutre y est bien présente sur la partie aval du cours d'eau. Elle est quasiment absente du petit chevelu à l'exception de deux mailles en amont, proches de plan d'eau. Il se peut donc que la Loutre soit plutôt présente sur ces étangs que dans le petit cours d'eau.

La Douze

La Loutre est présente quasiment sur la totalité de la Douze sauf au niveau de Mont de Marsan. La présence des habitations proches du cours d'eau doit engendrer une gêne pour l'espèce.

La Gouaneyre

Comme pour l'Estrigon, la Loutre est présente sur la partie aval du cours d'eau et absente de la tête de bassin.

L'Estampon

La Loutre est présente de façon importante sur ce cours d'eau, elle est absente des petits affluents.

Le Retjons

Comme pour la Gouaneyre et l'Estrigon, la Loutre n'est présente que sur la partie où le cours d'eau est large et profond. En amont, la Loutre n'a pas été trouvée.

Critères des cours d'eau

Cet inventaire nous permet d'identifier les critères et facteurs limitant la fréquentation des cours d'eau par la Loutre.

La profondeur du cours d'eau est un facteur important pour la présence de la Loutre. On remarque que cette espèce préfère une profondeur supérieure à 50 cm. Etant donnée que cette étude a eu lieu au début du printemps, la plupart d'entre eux était en fin de crue. Les affluents qui ont une hauteur d'eau inférieure à 50 cm seront lors de la période estivale en quasi assec.

On retrouve les Loutres sur des cours d'eau où la profondeur permet d'avoir une importante ressource alimentaire.

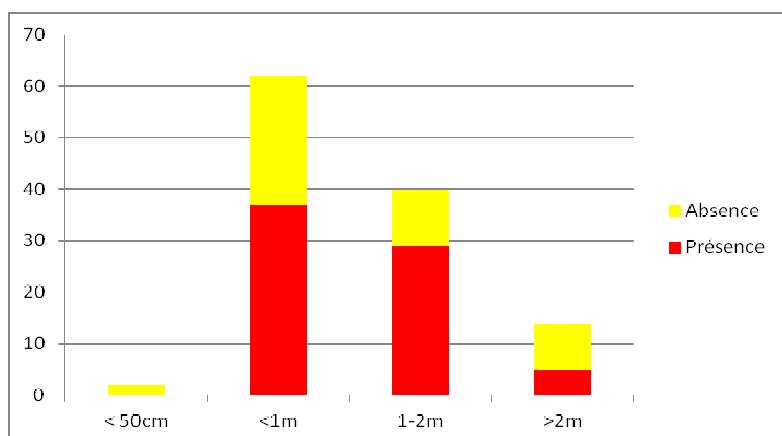
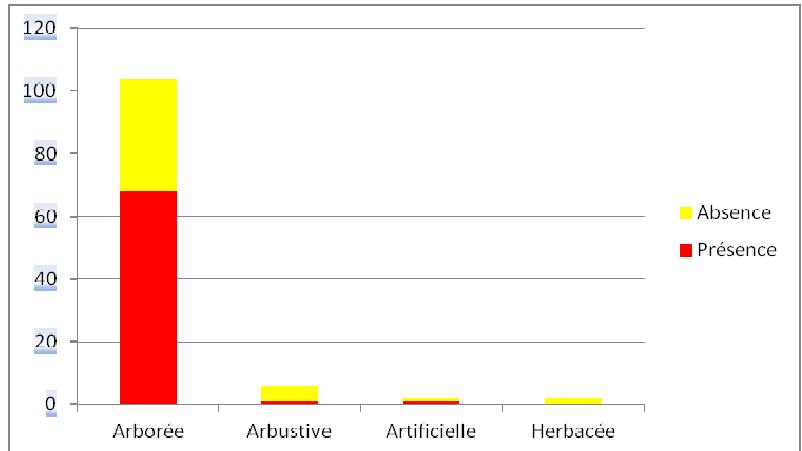


Figure 1: Présence et absence en fonction de la profondeur du cours

On peut voir sur le graphique ci-dessus la part importante des milieux forestiers sur le site de la Midouze. Plus de 100 points d'observations se trouvaient sur ce type de milieu. On remarque que les Loutres apprécient ces espaces arborés car plus de 65% des points sont positifs sur ce type d'habitat. Malgré le faible nombre de point hors milieu forestier, on peut supposer qu'elles évitent les zones plus ouvertes comme les berges enherbées et les espaces artificiels.

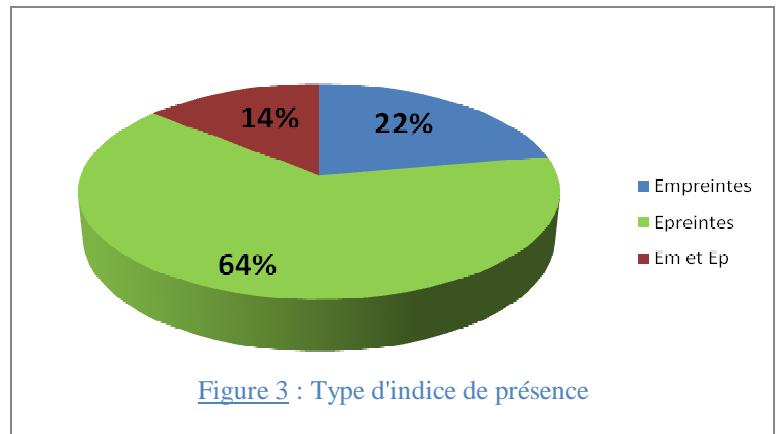


[Figure 2 : Caractérisation des berges](#)

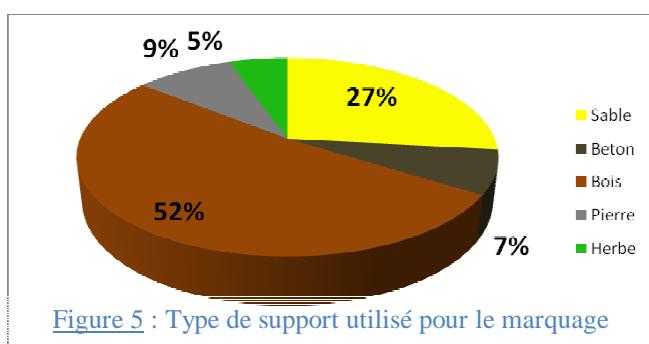
4. Les indices de présence

D'une manière générale, l'indice de présence le plus observé lors de cette campagne de terrain sont les épreintes. Elles représentent 64% des observations.

Ce chiffre est principalement dû à la période à laquelle l'inventaire a été réalisé. Le printemps est la période où les crues et décrues sont nombreuses, cela oblige les animaux à marquer leur territoire de manière plus importante. Les empreintes quant à elles représentent 22% des observations. Celles-ci ont été observées plus tard en saison lorsque les bancs de sables étaient hors de l'eau.



[Figure 3 : Type d'indice de présence](#)



[Figure 5 : Type de support utilisé pour le marquage](#)

Les arbres couchés en bordure de cours d'eau sont le support de marquage le plus utilisé par la Loutre (50%). La période de prospection explique en partie ce résultat, les bancs de sable étant sous l'eau. Les troncs d'arbres sont aussi très utilisés car ceux-ci servent de pont aux autres animaux et marquent ainsi bien le territoire.

Le deuxième support le plus utilisé par la Loutre est le banc de sable. Cette espèce dépose une épreinte sur un petit monticule de sable afin que les odeurs diffusent mieux.

5. Conclusion

La Loutre est présente de façon importante sur le site Natura 2000 réseau hydrographique des affluents de la Midouze. L'espèce y retrouve toutes les conditions pour prospérer et servir de population source pour d'autres cours d'eau.

L'étude a également servi à comprendre et identifier quels ont été les habitats utilisés et mœurs de la Loutre sur le secteur de la Midouze.

Cet inventaire nous permet de faire un état des lieux de cette espèce d'intérêt communautaire afin de réaliser par la suite un suivi de population.

Toutes ces données pourront être utilisées pour des éventuelles évaluations d'incidence.

Liste des références bibliographique

- BITHOREL B. et AUFFRET D. (2003)** - *Etude des habitats de la loutre d'Europe (LUTRA LUTRA L.) au niveau de deux zones pilotes Natura 2000 « Vallée du Léguer » (Côtes d'Armor) et recommandations de gestion. Zone de Saint Ethurien-Léguer.* Dans le cadre de l'étude préalable Natura 2000 « Vallée du Léguer » pour l'élaboration du DOCOB. 17 pages.
- ETIENNE P. (2005)** - ***La loutre d'Europe.*** Delachaux et Niestlé "Les Sentiers du Naturaliste.192 pages.
- FIERS et al. (1998)** - *Observatoire du patrimoine naturel des Réserves Naturelles de France. Analyse et bilan de l'enquête de 1996.* Quétigny, Réserves Naturelles de France, Budos : 8p.
- GAUTIER JY., LIBOIS R., ROSOUX R., SFEPM (1996)** - *La Loutre et le Vison d'Europe. Actes du XVIIème Colloque International de Mammalogie, 23-25 octobre 1993 Niort.* Cahiers d'Ethologie, Vol.15 (2-3-4), Col. Enquêtes et Dossiers : 20, Ed. Service d'Ethologie et de Psychologie animale, Liège (Belgique), 433 p
- GREMILLET X. et SIMONNET F. (2006)** - *Loutre d'Europe et entretien des cours d'eau, Préconisations du Groupe Mammalogique Breton.*
- JACQUES H., .LEBLANC F. et MOUTOU F. (2005)** - « *La conservation de la Loutre* » - XXVIIème Colloque Francophone de Mammalogie de la SFEPM : 8, 9 et 10 octobre 2004. Limoges (Haute-Vienne), Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères, Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin : 200 p.
- LAFONTAINE I., LILES G. (2005)** – *Exemples d'ouvrages aménagés en faveur de la Loutre en France et en Europe.* Actes des 4èmes rencontres SETRA « Infrastructures de transport et petite faune » - Chambéry, 21 sept.2005 : 24 p
- LIGNON O., SANE F., CHAZALMARTIN S., SONNET M. et CONSTANTIN D. (2006)** - *Répartition, régime alimentaire et influence des habitats riverains sur la fréquentation des cours d'eau par la Loutre Lutra lutra (L., 1758) dans le site Natura 2000 FR9101355 « Montagne de la Margeride ».* Etude réalisée dans le cadre des actions programmées dans le DOCOB du site Natura 2000 FR 9101355 « Montagne de la Margeride » et réalisée avec le soutien financier de la DIREN Languedoc-Roussillon et de fonds européens FEOGA : 29 pages.
- MAIZERET C. et CAMBY A. (1984)** - *Contribution à l'étude de la répartition et de l'alimentation de la loutre (Lutra lutra) dans les départements de la Gironde et des Landes (France).* 1984.